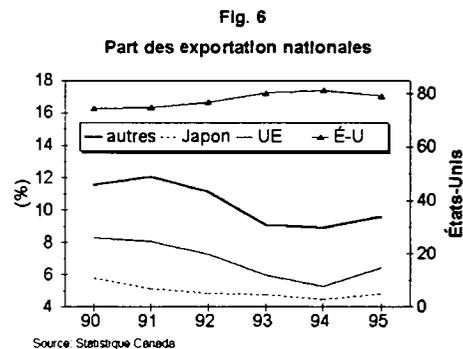
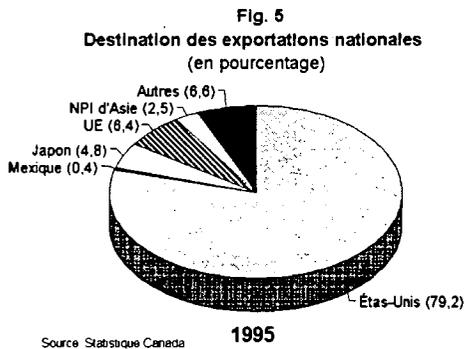


Donc, le taux de chômage serait probablement plus élevé au Canada sans cette forte croissance des exportations durant les années 90.

Ce que le Canada exporte et vers quelles destinations

On ne peut exagérer l'importance des États-Unis en tant que premier marché d'exportation du Canada; ils sont notre plus important marché d'exportation, par une marge considérable et de plus en plus grande (figure 5)¹⁴. En 1990, 74 % des exportations nationales du Canada étaient destinées aux États-Unis. En 1993, ce chiffre avait atteint 80 %, et il oscille autour de ce niveau depuis (figure 6). De 1990 à 1995, le taux de croissance annuelle moyen des exportations canadiennes vers les États-Unis atteignait 12 %, soit près du double du taux de croissance annuelle moyen de nos exportations vers le reste du monde¹⁵.



Durant la première moitié des années 90, la part des exportations du Canada vers le Japon était assez stable (environ 5 %), tandis que nos exportations vers le reste du

¹⁴À la figure 5, les NPI d'Asie comprennent la Corée du Sud, Hong Kong, Taïwan et Singapour. L'UE comprend la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, le Royaume-Uni et les États membres depuis 1995 (l'Autriche, la Finlande et la Suède).

¹⁵Comme les données sur les importations sont plus précises, le Canada et les États-Unis se sont servis des statistiques sur les importations compilées par l'autre pays pour déterminer, depuis janvier 1990, leurs propres exportations bilatérales. Toutefois, on croit que, surtout depuis l'entrée en vigueur de l'ALE, la destination finale de certaines exportations canadiennes a été enregistrée comme étant les États-Unis, alors qu'en fait, ces biens ont été réexportés vers de tiers pays. Dans une étude interne effectuée récemment pour le compte du MAECI, Statistique Canada a étudié la question, mais a été incapable de mesurer la valeur de ce surcroît des exportations vers les États-Unis. L'agence a, toutefois, conclu que les exportations canadiennes vers des destinations autres que les États-Unis demeurent sous-estimées et sont de plus en plus attribuées à tort aux États-Unis. Pour poursuivre le travail sur la quantification de la valeur du surcroît, il faudrait négocier avec les autorités américaines.